

Le 5 février 2024

Commission Permanente de la Région Normandie

Hervé Morin, Président de la Région Normandie, a réuni, le 5 février 2024, la commission permanente de la Région Normandie, pour examiner 240 dossiers. On peut notamment retenir :

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE :

Au titre de sa politique de soutien aux entreprises normandes, la Région a décidé d'accorder les aides suivantes :

- **Plus de 2,37 millions d'euros sous forme de prêt à taux zéro au titre du dispositif « Impulsion Développement »**, pour accompagner les projets d'acquisition/reprise, les investissements et besoins en trésorerie de 18 entreprises normandes ;
- **446 706 euros sous forme de subventions** à 9 entreprises normandes pour les accompagner dans leurs projets d'investissements immobiliers au titre du dispositif « Impulsion Immobilier » ;
- **200 000 euros de subventions au titre du dispositif « Impulsion Environnement »** pour accompagner les projets se rapportant à la maîtrise des impacts environnementaux à travers l'économie circulaire, la décarbonation et l'efficacité énergétique des procédés et utilités industrielles de 2 entreprises normandes, dont 100 000 euros à l'entreprise Safran Nacelles, située à Gonfreville L'Orcher (76), spécialisée dans la conception, la réalisation et le service après-vente de nacelles de moteurs d'avions, pour la décarbonation par l'internalisation de la production d'outillages composites ;
- **367 858 euros sous forme de prêts à taux nul au titre du dispositif « Impulsion Proximité »** pour soutenir les projets d'investissement et répondre aux besoins en trésorerie de 10 entreprises de proximité normandes ;
- **658 984 euros sous forme de prêts à taux nul et 179 232 euros de subventions d'investissement au titre du dispositif « A.R.M.E »** pour soutenir 21 entreprises normandes en situation de fragilité, permettant la sauvegarde de 680 emplois ;
- **590 000 euros de subventions au titre du dispositif « Start Coup de pouce »** pour soutenir 128 projets de création ou de reprise d'entreprise en Normandie ;
- **357 087 euros de subventions au titre du fonds européen « Fonds pour une Transition Juste »** pour financer le projet d'investissement productif de l'entreprise « Atelier Sérigraphique de la Bresle », qui consiste à investir dans de nouveaux équipements productifs (machines automatiques universelles de sérigraphie et de collage avec accessoires) permettant à la fois une diminution de la consommation énergétique, un gain de productivité, ainsi qu'une amélioration des conditions de travail des salariés.

INNOVATION :

- Plus de 1,03 million d'euros pour accompagner la recherche et l'innovation, levier de développement économique

Le dispositif « **Normandie Recherche – Objectif Labels d'excellence** » doit notamment permettre de soutenir la démarche des établissements d'enseignement supérieur, qui souhaitent obtenir des labels nationaux ou européens d'envergure. Ainsi, les élus régionaux attribuent plus de **1,03 millions à 4 projets, dont 450 000 euros au projet CIRAANO de l'Université de Caen Normandie**, portant sur les signatures cérébrales des stratégies de mémoire chez des acteurs de théâtre, permettant le dépôt d'une demande d'aide à la Commission européenne dans le cadre de l'appel à projet « Advanced Grant » du Conseil Européen de la Recherche (ERC) ;

- Plus de 3,9 millions d'euros pour accompagner les établissements d'enseignement supérieur et de recherche

La Région a mis en place le dispositif **Normandie Recherche, qui se décline à travers différentes typologies, dont « Chaires d'Excellence »**, qui permet à la Région de s'engager auprès des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de les accompagner dans leurs stratégies de développement et de leur permettre de répondre au mieux aux besoins du territoire. Ainsi, elle attribue **plus de 3,9 millions d'euros à 4 projets** « Normandie Recherche - Chaire d'excellence », déposés par les établissements d'enseignement supérieur normand, dont plus de 1,11 million d'euros à l'Université de Rouen Normandie, pour son projet « CEEN, Édition numérique : pour une nouvelle infrastructure numérique de publication savante » ;

ORIENTATION ET FORMATION :

Au titre de sa politique en faveur de l'orientation et de la formation, la Région attribue :

- une subvention complémentaire de **4 800 euros à l'association Article 1** pour l'organisation de 4 ateliers supplémentaires au Lycée Thomas Corneille de Barentin, au titre du dispositif Jobready ;
- **200 000 euros à l'association « 1^{ère} école de la 2^{ème} Chance de Normandie »**, au titre de son fonctionnement pour l'année 2024 ;
- **2 millions d'euros à France Travail** dans le cadre de la convention de partenariat Région Normandie – France Travail Normandie, relative au financement des parcours individuels de formation, via les Aides Individuelles à la Formation de France Travail ;
- une enveloppe globale de **15 020 euros de subventions pour accompagner 12 Normands** engagés dans une démarche de validation des acquis de l'expérience (VAE).

- Soutien aux étudiants en masso-kinésithérapie

Afin d'améliorer la démographie des personnels de santé en Normandie, la Région a mis en place un dispositif permettant aux jeunes diplômés des instituts de formation normands de percevoir **une aide financière équivalente au coût de leurs frais de scolarité** s'ils choisissent d'exercer leur métier soit dans le secteur public, soit, en libéral, dans une zone fortement déficitaire en professionnels masseurs kinésithérapeutes. **Dans ce cadre, des aides ont été attribuées à 3 jeunes diplômés pour un montant total de 47 000 euros.**

JEUNESSE ET SPORT :

- Accompagner la jeunesse et favoriser son épanouissement

La Région soutient les initiatives innovantes et exemplaires en faveur de la jeunesse. A ce titre, elle octroie une enveloppe globale de **11 500 euros à 2 associations**, dont 10 000 euros à l'association Ecole des Pôles, pour l'organisation d'actions pédagogiques sur les pôles dans le but de sensibiliser de publics jeunes autour du changement climatique. Pour 2024, trois escales sont prévues en Normandie avec l'accueil d'environ 600 jeunes de 15 à 25 ans, à Rouen, Cherbourg et Granville.

- Mobilité internationale des jeunes normands

Au titre de sa politique en faveur du sport et de la jeunesse, la Région a accordé **327 670 euros pour favoriser la mobilité internationale de 399 jeunes Normands** au titre du dispositif Pass Monde.

- Soutien au développement de la pratique sportive et au rayonnement du sport normand

Dans le cadre de sa politique en faveur du sport, la Région alloue les aides suivantes :

- **20 000 euros à la Communauté d'Agglomération Seine Normandie Agglomération** pour le financement de la construction de 2 terrains de Padel Tennis au stade de Vernonnet à Vernon ;
- **172 000 euros à la Ligue de Voile de Normandie**, au titre du dispositif " Jeune Talent Normand", pour les saisons 2024-2025 dans le cadre du projet d'accès du skipper normand Jules DUCÉLIER au championnat de France Elite de courses au large ;
- **7 000 euros à la Société des Régates du Havre** pour l'organisation de la régate internationale "Le Havre Allmer Cup" du 31 mai au 8 juin 2024 ;
- **90 000 euros pour l'organisation de 10 évènements sportifs**, dont 30 000 euros à Tour de Normandie Caen Organisation pour l'organisation de la 2ème édition du Tour de Normandie féminin du 14 au 17 mars 2024. Cette épreuve cycliste féminine internationale en 4 étapes permet de donner de la visibilité au cyclisme féminin de haut niveau sur le territoire normand. Il s'agit d'une épreuve internationale UCI Women's World Teams de classe 2.1. 22 équipes de 6 coureuses dont des équipes World Tour sont attendues ;
- **Plus de 1,58 million d'euros de subventions de fonctionnement et 68 760 euros de subventions d'investissement** à 62 ligues et comités régionaux normands.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE :

- Près de 20 millions d'euros pour financer des projets structurants pour les territoires

La Région poursuit sa politique de contractualisation avec les territoires afin de permettre le développement de projets d'investissements structurants à l'échelle locale. Dans ce cadre, les élus ont approuvé les projets de conventions partenariales 2023-2027 avec les territoires suivants :

- La communauté de communes de Pré Bocage Intercom.
Participation régionale : **2,35 millions d'euros**
- Le PETR du Perche Ornaïs
Participation régionale : **Près de 3 millions d'euros**
- La communauté d'agglomération du Cotentin
Participation régionale : **Plus de 14,21 millions d'euros**

- Attractivité des centres bourgs et centres-villes

La Région propose plusieurs dispositifs pour renforcer l'attractivité des centres bourgs et centres-villes de Normandie. Dans ce cadre, les subventions suivantes ont été attribuées :

- un montant total d'aides de 71 176,50 euros pour financer des travaux de rénovation pour la remise sur le marché locatif de logements et locaux vacants dans les centres des communes normandes ;
- une subvention de 200 000 euros à la Communauté de communes Terroir de Caux pour le financement d'un programme d'investissements pour la modernisation des commerces.

- 480 000 euros à la Métropole Rouen Normandie pour le projet de revalorisation du quartier « Le Plateau » à Canteleu (76)

Dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU), la Région a attribué une subvention d'un montant de 480 000 euros à la Métropole Rouen Normandie pour le projet de création d'une voie nouvelle et de requalification des espaces publics à proximité du groupe scolaire Flaubert de Canteleu (quartier Le Plateau).

- Plus de 1,7 million d'euros pour financer les programmes d'investissements des établissements de santé normands

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Régional d'Investissement (PRI) issu du Ségur de la Santé dans les établissements de santé de Normandie, les élus régionaux ont voté les subventions suivantes :

- 322 000 euros pour le Centre Médico Psychologique Adulte sur le secteur de Vimoutiers (61) ;
- Près de 1,4 million d'euros pour la construction d'un bâtiment modulaire de consultation au Centre Hospitalier de Flers (61).

AGRICULTURE, FORET ET PECHE :

- Soutien aux projets d'installation agricole

La Région Normandie soutient les projets d'installation agricole de l'ensemble des porteurs de projets du territoire par le biais de différents dispositifs. Dans ce cadre, les aides suivantes ont été attribuées :

- 55 000 euros (dont 33 000 euros de crédits FEADER) pour soutenir 3 projets d'installation au titre du dispositif « Normandie Démarrage Installation » ;
- 21 000 euros pour soutenir 2 projets d'installation au titre de l'aide « Impulsion Installation » ;
- 680 000 euros (dont 544 000 euros de crédits FEADER) pour soutenir 26 projets d'installation au titre de la Dotation Jeunes Agriculteurs.

- Soutien aux investissements des exploitations agricoles, des entreprises de la filière forêt-bois et de la filière pêche et aquaculture

Au titre du dispositif « Normandie Agriculture Investissement », la Région soutient les projets d'investissements de **neuf exploitations agricoles pour un montant total de subventions de 658 022,58 euros** (dont 362 813,53 euros de crédits FEADER).

Des aides pour un montant total de **803 641,44 euros** (dont 464 184,86 euros de crédits FEADER) ont été votées pour accompagner **les projets d'investissements de 17 entreprises de la filière forêt-bois.**

7 opérations d'investissements permettant la transformation, la valorisation, la promotion, et la commercialisation vers de nouveaux marchés des produits de la pêche et de l'aquaculture seront accompagnées **pour un montant total de 986 006,26 euros (dont 690 204,34 euros de crédits FEAMPA).**

La Région a également décidé de soutenir pour **un montant total 434 260,67 euros** (dont 303 982,46 de crédits FEAMPA) des projets d'investissement ayant pour but d'améliorer les conditions de travail et la sécurité **dans 6 entreprises de pêche et aquacoles.** Les élus ont également attribué une subvention de **41 400 euros à l'Institut Maritime de Prévention** pour la réalisation d'une étude spécifique à l'accidentologie à bord des navires de pêche en Normandie.

CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE :

SPECTACLE VIVANT

Les aides suivantes ont été attribuées :

- 400 000 euros ont été attribués au Volcan et 708 000 euros à des compagnies et ensembles normands,
- 350 000 euros à Normandie musiques actuelles,
- 1 188 750 euros à l'établissement public de coopération culturelle centre dramatique national de Normandie Rouen,
- 471 500 euros au Tangram,
- 605 000 euros à la Comédie de Caen,
- 545 000 euros au Théâtre du Préau
- 855 000 euros à l'office de diffusion et d'information artistique de Normandie
- 241 000 euros au Sablier,
- 282 500 euros à l'Atelier 231,
- 342 000 euros au centre chorégraphique national Caen en Normandie,
- 326 250 euros au Phare CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL DU HAVRE NORMANDIE,
- 200 000 euros à CHOREGE | CDCN FALAISE NORMANDIE,
- 180 000 euros à Scène nationale de Cherbourg en Cotentin,
- 250 700 euros à Dieppe Scène nationale.

NORMANDIE IMPRESSIONNISTE

800 000 euros ont été alloués au **Groupement d'Intérêt Public Normandie impressionniste** pour la 5ème édition du festival.

INSTITUT MÉMOIRES DE L'ÉDITION CONTEMPORAINE

1 914 000 euros ont été votés pour le financement des activités de l'IMEC en 2024.

Fonds d'aide pour le développement de l'économie du livre en Région Normandie (FADEL)

20 000 euros ont été alloués au FADEL pour la création littéraire ou résidence d'auteurs.

Réseaux art contemporain

- 938 000 euros ont été accordés pour le fonctionnement du FRAC et 160 000 pour l'aide à l'acquisition d'œuvres ;
- 132 000 euros à Centre photographique Rouen Normandie ;
- 170 000 euros au Point du Jour, centre d'art-éditeur.

Arts et musées : création diffusion

363 000 € ont été accordés pour la création et diffusion d'œuvres dont 40 000 euros à l'Unique de Caen, 50 000 euros à l'Association le Portique 76 du Havre, 40 000 euros à la Source-la Guéroulde 27 à Breteuil, 32 000 euros à Territoires pionniers maison de l'architecture de Normandie à Caen.

Spectacle Vivant

140 900 € ont été accordés pour les aménagements et équipements scéniques en Normandie dont :

- 39 000 euros à la Brèche Pôle national des arts du cirque de Normandie pour l'éclairage scénique LED
- 40 000 euros à l'association culturelle Juliobona pour le remplacement du parquet de scène, la transition énergétique et l'accessibilité du site
- 30 000 euros à la ville de Bayeux pour l'acquisition de matériels scéniques.

85 000 euros ont été accordés pour l'organisation de **Festivals arts plastiques, cinéma et audiovisuel, vie littéraire et savoirs** dont :

- 50 000 euros au Festival interstice,
- 10 000 euros au Festival du Film Canadien de Dieppe édition 2024

- 14 000 euros pour 21ème festival BD "Des Planches et des Vaches".

550 000 euros au Fonds d'aide à la création et à la production cinéma, audiovisuelle et multimédia en Normandie.

Association pour la promotion de la culture dans l'Orne

12 000 euros à l'Association pour la Promotion de la Culture dans l'Orne (APCO) pour l'organisation de l'Opéra collaboratif dans l'Orne "Orphée aux enfers" d'Offenbach avec cinq représentations qui auront lieu en mai 2024 au Quai des Arts, au théâtre de Domfront, au Château de Carrouges et à l'Aigle ou à Flers. Cette édition réunira une fois encore des acteurs très divers de la région : des musiciens professionnels de haut niveau, le chœur du Conservatoire d'Argentan, la Croix-Rouge, des lycées Giel Don Bosco (filière bois), Gabriel (design) et Jeanne d'Arc (esthétique) ...

80e anniversaire du Débarquement et de la Bataille de Normandie

La Région Normandie adhère au GIP « Mission du 80e anniversaire des débarquements, de la libération de la France et de la victoire ». La Mission a notamment la responsabilité d'organiser les grands événements commémoratifs nationaux et internationaux, de coordonner les initiatives de tous les acteurs afin de les mettre en valeur.

Dans le cadre de cet anniversaire décennal, les élus ont voté une enveloppe supplémentaire de 350 000 euros afin de pouvoir accompagner les initiatives de toutes dimensions sur l'ensemble du territoire régional.

Parmi les événements aidés par la Région dans le cadre du 80e anniversaire du Débarquement, ont été accordés :

- 29 925 euros pour le spectacle son et lumière et pyrotechnique de la Ville de Courseulles-sur-Mer « La mémoire en un siècle d'histoire » des années 20 à nos jours. Un clip musical réalisé avec 80 élèves de l'école et du collège de Courseulles sera diffusé à la fin du spectacle.
- 16 000 euros à l'association Port-Bail 1944 qui organise une semaine d'animations du 13 au 21 juillet 2024. Au programme : une pièce de théâtre, une exposition, randonnée historique, un concert du chœur de l'armée française, des grandes animations (défilés, concerts), un pique-nique géant et un grand feu d'artifice de clôture.
- 7 200 euros à l'association lycée de Carentan - Etats-Unis pour son « projet memory and gratitude project » : 24 lycéens du lycée Sivard de Beaulieu de Carentan de la section européenne du lycée, se rendront aux Etats-Unis pour rendre hommage aux vétérans américains de la 101ème Airborne et collecter des témoignages de ceux qui ne pourront pas venir en Europe pour les commémorations.
- 7 000 euros au Lycée Leopold Sedar Senghor d'Evreux pour le projet interdisciplinaire mené depuis 2014 au lycée et hors-les-murs visant à transmettre aux jeunes générations la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire normand, et à mettre en lumière des destins individuels, de Résistants ébroïciens et espagnols, et collectif (la Nueve, brigade de la 2e DB).

PATRIMOINE

1 272 985 euros ont été accordés au titre du patrimoine culturel dont : 567 985 au musée des Impressionnistes de Giverny et 500 000 euros à la Fabrique des Patrimoines en Normandie pour leurs activités 2024.

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE :

Appel à projets 2024 : Contrats Natura 2000

La Région Normandie, au titre de sa politique de préservation de la biodiversité et en sa qualité d'autorité de gestion des fonds européens FEDER/FSE propose un nouvel appel à projets dont l'objectif est d'améliorer la protection de la nature et la biodiversité, les infrastructures vertes en particulier dans l'environnement urbain et réduire la pollution.

Par cet appel à projets, la Région souhaite financer, au titre du dispositif Contrats Natura 2000, des opérations d'entretien, de restauration ou de réhabilitation de milieux non-agricoles tels que les milieux humides (cours d'eau, zones humides), les landes et les coteaux, les milieux forestiers... La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mars 2024.

Projets trame bleue et verte

Cinq dossiers sont éligibles suite à l'appel à projets Région-FEDER « Stratégie des collectivités pour la trame verte et bleue, agir à l'échelle locale ». Une subvention totale de 1 120 232 € a été votée en faveur de ces programmes dont :

- L'élaboration d'un programme pluriannuel milieux aquatiques et humides plateau et Allée de la Risle
- L'étude trame verte bleue et noire de la métropole Rouen Normandie, d'Evreux portes de Normandie, de Cingal Suisse normande
- Les aménagements de huit ouvrages hydrauliques sur l'Aure.

Soutien aux projets d'éducation et d'accompagnement à la transition écologique

15 000 euros ont été accordés à SENSECUBE pour le programme "Villes & Vivant. Le futur grandeur Nature", du 4 au 25 avril 2024, porté par makesense, MoHo et Ceebios, s'inscrit dans un tour de France pour faire émerger des solutions biomimétiques sur la ville durable à Paris, Marseille, Bordeaux et Caen. Dans chaque ville, est mobilisé un écosystème de partenaires locaux et 100 jeunes (18-30 ans) pendant 1 journée. Les participants imaginent des solutions sur des problématiques environnementales locales portées par les acteurs du territoire (collectivités, acteurs privés, fédérations, experts ...). A la suite, ceux qui le souhaitent sont accompagnés et aiguillés dans la concrétisation de leur projet. Des conférences de sensibilisation et un site internet avec des ressources en accès libre sont mis en place pour étendre l'impact du programme à toutes et tous.

50 000 euros à l'association régionale pour le développement de l'économie solidaire

La « débroussailleuse » est un nouveau dispositif régional d'accompagnement et de soutien des projets de transition citoyenne et écologique. Il vise à accompagner les initiatives citoyennes. Ces thématiques sont multiples et comprennent notamment les jardins partagés.

Expérimentation d'un accompagnement au changement de comportement sur le tri à la source des biodéchets

La demande de subvention du Havre Seine Métropole pour le financement d'une expérimentation sur l'accompagnement au changement de comportement dans le cadre d'une collecte séparée des biodéchets. La collectivité fait appel à deux structures : La Poste et l'entreprise GD6D pour mener cette expérimentation qui consiste à accompagner de manière individualisée pendant 8 mois, 2 500 foyers résidents en collectifs présents sur le territoire de la collectivité. Le bilan de cette expérimentation sera communiqué à toutes les collectivités normandes déployant actuellement leur scénario de mise en œuvre du tri à la source des biodéchets. Le dispositif IDEE Conseil « Economie Circulaire, prévention et gestion des déchets » finance les projets à un taux d'intervention maximal de la Région de 70% et une aide plafonnée à 12 000 euros. Ce projet est co-financé avec l'Ademe.

Contacts presse :

Laure Wattinne – 06 44 17 55 41 – laure.wattinne@normandie.fr

Emmanuelle Tirilly – 02 31 06 98 85 - emmanuelle.tirilly@normandie.fr

Charlotte Chanteloup – 02 31 06 98 96 – charlotte.chanteloup@normandie.fr

